

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/06/2009

Réception par le Prefet : 29/06/2009

Publication : 03/07/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-3-1-8

Séance du vendredi 26 juin 2009

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2009

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 3312-1 du C.G.C.T. relatif au budget supplémentaire du Département,
- VU la délibération n° 2008/5-1-9 du 12 décembre 2008 relative au projet de budget primitif 2009,
- VU les délibérations du 26 juin 2009 relatives au compte administratif 2008 et à l'affectation du résultat 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission des Finances et du Budget du 4 juin 2009,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ☞ approuve la réinscription à concurrence de **1 752 030,13 €** des restes à réaliser de fonctionnement 2008 joints au document budgétaire,
- ☞ approuve les inscriptions diverses portées au rapport, tant en autorisations de programmes qu'en crédits de paiement,
- ☞ arrête l'inscription des soldes d'exécution de la section d'investissement en 2008 de **76 424 783,45 €**
- ☞ arrête le volume budgétaire de la DM1 comme suit :
 - budget principal **23 857 544,85 €** (hors soldes d'exécution)
 - budget annexe de la Cité de l'Enfance : **1 084 598,02 €** (hors soldes d'exécution)

Ce qui porte le volume budgétaire global à **866 235 116,28 €** et le budget principal à **861 294 768,26 €**.

- ☞ donne délégation à la Commission Permanente pour l'approbation des contrats et conventions spécifiques nécessaires à l'exécution des décisions prises.
- ☞ autorise les virements et transferts nécessaires à l'exécution budgétaire.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Monsieur BUTTAZZONI, ayant procuration de Monsieur FREYBURGER, signale la non-participation de celui-ci au vote.